

3 février 2020

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 du Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick, tenue au Pavillon Municipal, situé au 1465 rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick, le lundi 3 février 2020 à 19h.**

Sont présents : les conseillers messieurs Alain Groleau, Marco Couture, Pierre Auger, Normand Paquin et la conseillère madame Brigitte Nadeau

Est absent : Le conseiller Charles Luneau

Monsieur Mario Nolin, maire, agit comme président de l'assemblée.

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Également présente : madame Anouk Wilsey directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#### **Ouverture de la séance ordinaire**

Constatant qu'il y a quorum, monsieur Mario Nolin, président de l'assemblée, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil à 19h.

2020-02-028

#### **Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais légaux;

Il est proposé par le conseiller Normand Paquin, appuyé par le conseiller Marco Couture et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté tel que présenté, mais en laissant l'item « affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTÉE.**

2020-02-029

#### **Adoption des procès-verbaux du mois de Janvier 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** l'envoi a été fait dans les délais légaux et que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 6 janvier et 13 janvier 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci sont soumis pour approbation;

**SUR PROPOSITION** du conseil, il est proposé par le conseiller Normand Paquin, appuyée par le conseiller Marco Couture et unanimement résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Anouk Wilsey, soit dispensée de donner lecture desdits procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tels que présentés.

**ADOPTÉE.**

#### **Période de questions**

- ✓ Il semble que le sable mis pour le sablage du chemin est plus gros que d'habitude

#### **Rapport des comités et autres informations**

- ✓ Carnaval s'en vient 22 février, plusieurs activités au programme dont :  
Brunch, concours de scie à chaîne, souper spaghetti.
- ✓ Renovations du bureau vont débiter
- ✓ Mention spéciale que la patinoire est impeccable
- ✓ Rencontre avec RIPTL

2020-02-030

#### **Consignation de la correspondance**

**CONSIDÉRANT QUE** lecture de la correspondance est faite;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Normand Paquin et unanimement résolu de consigner la correspondance au présent procès-verbal.

- ✓ Mini-Scribe
- ✓ Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable / Formation sentinelle de disponible
- ✓ Fondation à Notre Santé- / Fondation du centre de santé d'Arthabaska
  - ✓ Rencontre régionale MADA du Centre-du-Québec le 21 février qui sera représenté par Normand Paquin et Julie Larivière

2020-02-030

**Présentation du règlement 2020-190 modifiant le règlement sur la rémunération des élus 2019-183**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 5 du règlement 2019-183 a été modifié

Il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Alain Groleau et résolu par majorité soit 4 contre 1 et un absent. La conseillère Brigitte Nadeau signifie sa position contre

**QUE** le règlement 2020-190 sera adopté selon les normes en vigueur afin de modifier la rémunération des élus en modifiant le règlement 2019-183 sur la rémunération des élus.

**ADOPTÉE.**

2020-02-031

**Programme Emploi été Canada 2020**

**CONSIDÉRANT** l'ouverture du Programme Emploi d'été Canada (EÉC);

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme ne se limite pas qu'aux étudiants;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick désire engager deux personnes pour la période estivale 2020;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Marco Couture, appuyée par le conseiller Pierre Auger, il est résolu à l'unanimité :

**QUE** la directrice générale, madame Anouk Wilsey, soit autorisée à présenter une demande pour deux employés au Programme EÉC;

**QUE** la directrice générale soit autorisée à signer toutes les ententes et autres documents relatives à ce programme.

**ADOPTÉE.**

2020-02-032

**Demande d'avis juridique concernant la prise de possession des terrains des Trois-Lacs**

**CONSIDÉRANT** l'ambiguë de la loi face aux prises de possession des terrains;

**CONSIÉRANT QUE** la municipalité veut être certaine d'avoir tous les éléments en connaissance de cause;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Pierre Auger, appuyée par le conseiller Normand Paquin et unanimement résolu de permettre à la directrice générale de demander un avis juridique pour un montant forfaitaire maximum de 600\$, si nécessaire.

Que les questions comportent les éléments suivants :

- ✓ Droit de refus
- ✓ Prise de possession et vente par la suite pour 1\$
- ✓ Droit de faire quoi avec les terrains
- ✓ Possibilité de politique pour des balises

**ADOPTÉE.**

**2020-02-033**

**Autorisation de ClicSécur**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité détient déjà un compte de Clicsécur;

**CONSIDÉRANT QUE** le nom de Madame Chantal Cantin est encore là;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Pierre Auger, appuyée par le conseiller Normand Paquin et il est résolu unanimement :

**QUE** la directrice générale, Anouk Wilsey soit autorisée par Clicsécur, Revenu Québec;

**QUE** Chantal Cantin soit révoquée.

**ADOPTÉE.**

**2020-02-034**

**Autorisation sauvegardes des dossiers numériques**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick doit avoir une sauvegarde adéquate;

**CONSIDÉRANT QUE** Sogetel n'offrait plus le service dès février;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissionnaires ont été approchés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marco Couture, appuyé par le conseiller Alain Groleau et il est résolu à l'unanimité de prendre le service conseil de Rhrésus au montant de 74,95\$ par mois.

**ADOPTÉE.**

**2020-02-035**

**Autorisation d'un chèque pour les frais exigibles sur la loi sur la qualité de l'environnement**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick doit faire les suivis pour la loi de l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est une obligation légale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Pierre Auger, appuyé par le conseiller Alain Groleau et il est résolu à l'unanimité d'émettre le chèque de 679\$ au Ministère du revenu.

**ADOPTÉE.**

**2020-02-036**

**Dépôt et adoption des rapports des événements de la gestion de l'eau-Aqueduc Trois-Lacs de janvier 2020**

Il est proposé par le conseiller Alain Groleau, appuyé par la conseillère Brigitte Nadeau et il est résolu que le conseil a reçu les rapports d'évènements de la gestion de l'eau- aqueduc Trois-Lacs du mois de janvier 2020.

**ADOPTÉE**

**2020-02-037**

**Demande d'appui- subvention COPERNIC pour les formations à la RIRPTL**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick est sur le territoire du bassin versant du Trois-Lacs et la préoccupation de la qualité de l'eau du Trois-Lacs et des cours d'eau qui s'y acheminent.

**CONSIDÉRANT QUE** le projet proposé contribuera à améliorer les connaissances

sur les techniques durables liées à la réduction du transport de sédiments et la réduction des apports en eau.

**CONSIDÉRANT QUE** la demande englobe trois formations qui permettent d'améliorer les connaissances sur trois aspects différents et interreliés :

- 1- Gestion de l'érosion sur les chantiers de construction (principale clientèle cible : employé(e)s de voirie, entrepreneurs)
- 2- Gestion durable des chemins forestiers (principale clientèle cible : producteurs forestiers)
- 3- Création de jardins d'eau et bassins de biorétention (principale clientèle cible : inspecteurs, population)

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Brigitte Nadeau, appuyé par le conseiller Marco Couture et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil appuie la demande de subvention à COPERNIC par la Régie Intermunicipale de la restructuration et de la préservation des Trois-Lacs (RIRPTL) et octroie sous forme de contribution en nature d'un montant approximatif de 200\$ pour faire la promotion afin d'inviter la population et vos employés municipaux à participer à ces formations.

**ADOPTÉE**

2020-02-038

**Engagement de Gaétan Ducharme pour le dégage­ment de la neige (souffleur)**

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons à l'occasion, selon la neige accumulée, souffler l'emprise de la rue principale afin de se conformer à la réglementation en vigueur et s'assurer la sécurité des usagers de la route;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Brigitte Nadeau, appuyé par le conseiller Marco Couture et résolu à l'unanimité

**QUE** Gaétan Ducharme souffle au montant de 75\$ / heure selon la demande.

2020-02-039

**Autorisation signature – Contrat avec le ministère des Transports**

**CONSIDÉRANT** le « Contrat » à être signé entre le ministère des Transports du Québec et la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick pour le déneigement, le déglacage, la fourniture et chargement des matériaux et la fourniture du site d'entreposage;

**CONSIDÉRANT** l'engagement de la municipalité à exécuter les travaux conformément à l'esprit du contrat et aux exigences du Cahier des charges sur une longueur physique de 20,486 km pour le Chemin Saint-Rémi, le Chemin des Lacs et le Chemin du Lac ainsi que le Rang Leclerc pour 2020-2021-2022;

**CONSIDÉRANT** la durée du contrat d'un an et incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Normand Paquin, appuyée par le conseiller Alain Groleau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick accepte le « Contrat » pour les années 2020-2021-222 à être signé avec le ministère des Transports pour un prix global à forfait de 123 760 \$ et 2 000\$ couvrant la mobilisation en présaison et en post-saison. En cas de sorties lors des périodes de présaison et post-saison, la rémunération des heures sera payée au taux horaire selon le contrat établi;

**QUE** le maire soit et est autorisé à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick.

**ADOPTÉE.**

2020-02-040

**Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration 2019**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports a versé une compensation de

99 998 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2019;

**CONSIDÉRANT** que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et qui sont situés sur ces routes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Normand Paquin et il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick informe le ministère des Transports que les compensations reçues pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local au cours de l'année 2019.

**ADOPTÉE.**

**2020-02-041**

**Programme d'aide à la voirie locale- volet Entretien des routes locales**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick a réalisé des travaux en voirie locale;

Il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par le conseiller Alain Groleau et unanimement résolu

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 16 000,00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification à été constitué.

**ADOPTÉE**

**2020-02-042**

**Demande gratuité salle**

**CONSIDÉRANT QUE** l'association des mycrophiles Sylvifrancs doit maintenir leur Assemblée générale dans des municipalités différentes à chaque année;

**CONSIDÉRANT QUE** l'association des mycrophiles Sylvifrancs a des membres du conseil d'administration actifs au sein de l'organisation qui sont de Saint-Rémi-de-Tingwick

**CONSIDÉRANT QUE** la rencontre aura lieu le 9 mai 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Normand Paquin, et il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick prête la salle communautaire gratuitement pour leur assemblée générale annuelle.

**ADOPTÉE.**

**2020-02-043**

**Demande SQ pour journée pas sans mon casque**

**CONSIDÉRANT QUE** la journée sans mon casque aura lieu sur le territoire de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;

**CONSIDÉRANT QU'**il est important de faire de cette activité, une journée sécuritaire et adéquate pour les participants;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par le conseiller Pierre Auger et il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick demande à la SQ d'être présent et assurer la sécurité lors de cette journée.

**ADOPTÉE.**

2020-02-044

**Contribution pour desserte du territoire de la municipalité en mesures d'urgences**

**CONSIDÉRANT QUE** la desserte en cas de mesures d'urgences est essentielle pour la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Brigitte Nadeau, appuyé par le conseiller Alain Groleau et il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick paie le montant 501,60\$

**ADOPTÉE.**

2020-02-045

**Dépenses et engagement de crédits – Acceptation des dépenses**

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes présentés ont été transmis aux membres du conseil ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pu consulter les comptes qui se sont ajoutés;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Marco Couture et unanimement résolu que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 81 894.21\$

**QUE** le feuilles énumérant les dépenses soient remises aux personnes de l'assemblée et qui en fait la demande.

**ADOPTÉE.**

**Période de questions :**

- ✓ Plusieurs lumières sont défectueuses, il serait intéressant des réparer car il fait très sombre
- ✓ C'est qui l'avocat de la municipalité

2020-02-046

**Levée de la séance ordinaire**

À 19h46, le conseiller Alain Groleau, appuyé par le conseiller Pierre Auger, propose la levée de la séance ordinaire, tous sont unanimes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent. Il n'exerce pas son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
Mario Nolin, maire

\_\_\_\_\_  
Anouk Wilsey  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Mario Nolin  
Maire

-----  
Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions: 2020-02-032, 2020-02-035, 2020-02-044 et 2020-02-045.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 3e jour de février de l'an deux mille vingt.

\_\_\_\_\_  
Anouk Wilsey

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Mario Nolin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Mario Nolin, maire